

# Enbata

HEBDOMADAIRE  
POLITIQUE  
BASQUE  
8 novembre 2012  
n° 2252  
1,30 €

Lettre au Président  
de la République

**Aurore Martin**  
**livrée**  
**à l'Espagne**

ISSN 0294-4596



9 770294 459006



# Aurore Martin askatu

**A**HANTZIA genuen Aurore Martin ez zela atxilotua izateko arriskuan. Pentsatzen genuen haren kontrako euroagindua izoztua zela, barkatua. Behin ahalegindu ziren atxilotzera, eta modu harrigarrian, ez zuten lortu. Pentsa zitekeen ez zutela denborarik galduko beste ahalegin baten egiteko, polizia ez zedin huts egite haren-gatik ahalkegarri geldi. Baina ez, ez ziren berriz ahalegindu. François Hollandek berak, Frantziako presidente izateko hautagai zen denboran, Martinekin eskuzabal jokatzeko engaiamendua hartu zuen, Claude Guéant Frantziako orduko Barne ministroari eskatuz “*indulgentziaz*” jokatzeko.

Azaroko lehen hotzekin batera hoztu gaitu Omiainsandu eguneko berriak: gerta zitekeela ahantzia genuena gertatu da, Aurore Martin atxilotu dute eta segidan jarri dute Espainiako justiziaren esku. Noiz? François Hollande presidente den garaian! Lehen ere ohituak gintuzten sozialistek, itxaropena saltzen eta behin agintera heltzean gibeletik ostiko mingarria ematen. Isilik gelditu behar ote du Hollandek?

Manuel Valls mintzatu da. Erran du ez duela berak manatu Martin atxilotzea, haren kontrako euroagindu bat bazela, eta beraz bazekiela noiz nahi kontrol batean gelditzen bazuten, hori gertatuko zitzaioela. Atxilotetaren ardura Vallsen bizkar ezartzen dutenei erantzun die, ea nahi al zuten Frantziako Barne ministroak poliziari eta jendarmeei legea ez betetzeko eskatzea. Duda handiak daude ea Aurore Martinek jasan duena ohiko kontrol bat ote zen, Maule ingurua kontrolez josia

zegoela salatu baitute. Duda handiagoak sortzen dira gogora ekartzen badugu egun batzuk lehenago Valls bera zein gogor mintzatu zen euskaldunen kontra Espainiako *El Pais* egunkarian: legea zorrotz beteko zutela ETaren aurka, Ipar Euskal Herriarentzako erakunde administratibo propioerik ez zela onartuko eta abar.

Valls Espainiako gobernuarekin lerrokatu da. Berdin du Ipar Euskal Herriko alderdi guztietako hautetsiek, bere alderdiki-deek barne, zer dioten. Mingarria da Barne ministro jakobino horren jarrera. Aitzakia aitzakiaren gainean. Eta pentsa daiteke Frantziako gobernuak gogor segituko duela Vallsek markatu duen ildo horrekin, Ipar Euskal Herriko gehiengo zabalak nahi duena erranik ere. Argi da, ordea, lurralde elkar-goari buruz erran zuenarekin eta Aurore Martinen atxilotetarekin, Ipar Euskal Herriko klase politikoa bateratzea lortu duela bere aurka, eta batasun horren emaitza ikusiko dela heldu den larunbateko manifestazioan. Ez zitekeen deus hobetik asma Herrira mugimenduak deitu duen manifestaziora jende andana mugiarazteko.

Orain, keinu gisa, Frantziak Espainiari Aurore Martin aske uzteko eskatu behar dio. Atxiloteta auzitegien erabaki baten ondorioz gertatu dela eta gobernu bat ez dagoela auzitegien gainetik? Hori dio Vallsek. Baina badakigu besteetan ere gobernuak erabaki politikoak har ditzakeela preso batzuk askatzeko eta beste estatuetan preso dauden bere hiritarren askatasuna eskatzeko.

# Qui nous sommes

**A**U-DELA du tumulte et du matraquage médiatiques de ces derniers jours, demeurent des faits simples. Les ministres de l'Intérieur et de la Justice français, un homme et une femme de gauche, ont livré aux autorités espagnoles, encore récemment rappelées à l'ordre par la Cour Européenne des Droits de l'Homme, une citoyenne française accusée d'avoir participé à deux interventions publiques à Pampe-lune. C'est une première: jamais auparavant la France n'avait remis l'un de ses ressortissants entre les mains d'un Etat étranger. Aujourd'hui encore, dans d'autres affaires, elle s'oppose à l'extradition de certains de ses citoyens. Mais il est vrai que dans le cas d'Aurore, il ne s'agit plus d'une véritable extradition. Le Mandat d'Arrêt Européen facilite les remises entre Etats-membres. La procédure, exceptionnelle, vise donc une personne exceptionnellement dangereuse. Qu'a fait Aurore? Elle a parlé. C'est tout. Aurore a simplement pris la parole. Au nom d'un parti, Batasuna, qui n'existe même plus aujourd'hui en Espagne, puisqu'il a été remplacé par Sortu, parti légal qui condamne la violence, dont celle d'ETA. Ce nouvel acteur, Aurore en avait salué la naissance en 2011.

On nous répète ETA, ETA, ETA. Une organisation qui n'est plus active, qui n'a plus commis d'attentat sur le sol espagnol depuis 2009. Une organisation qui déclarait en octobre 2011 «*mettre un terme à ses activités armées*». Engagement vérifié depuis par la police espagnole et accompagné par une pléiade de personnalités politiques de premier plan dont un Prix Nobel de la Paix ancien secrétaire général de l'ONU et un ex-ministre de l'Intérieur socialiste français. ETA est effectivement en passe de poser un gros problème à l'Espagne et à la France: elle ne fait plus parler la poudre. Et les partis basques raflent 2/3 des votes lors des élections outre-Bidassoa. Lorsque ETA était active, Batasuna était illégalisé et le PS espagnol, épaulé par la droite, pouvait diriger Euskadi. Lorsque ETA posait des bombes, il était aisé de répondre aux autres Basques, ceux du nord des Pyrénées: «*non, pas tant que la violence perdure en Pays Basque*». Mais maintenant, il n'y a plus d'attentats. Même plus de cocktails Mo-

lotov, ou de vitrines noircies en Iparralde. Le calme plat. Et une société au travail, qui depuis des mois se questionne sur son avenir, parle de décentralisation, de compétences, réfléchit à son organisation et aux responsabilités qu'elle pourrait prendre. Trop dangereux. Il faut stopper les activistes du Conseil des élus et du Conseil de développement. «*Il n'y aura pas de Pays Basque français dans la prochaine loi de décentralisation*» proclame alors M. Valls. La phrase, courte, est violente. Car le terme de «*collectivité*» n'est même pas utilisé. «*Pas de Pays Basque*», signifie simplement «*vous n'existerez pas*». Tant pis s'il faut marcher sur tous les élus et les socioprofessionnels qui ont travaillé sur le sujet. Tant pis si, d'un revers de main, on balaie des années de concertation. «*Tant qu'ETA n'aura pas restitué les armes, nous demeurerons inflexibles*». Aggression plus violente encore car le ministre laisse sous-entendre qu'il existe un lien entre les clandestins et l'ensemble des représentants d'Iparralde. Comment oser-t-il? Qui est-il pour insulter le Conseil des élus et le Conseil de développement qu'un pouvoir socialiste a lui-même créés, il y a deux décennies, et auquel participent des parlementaires représentant la Nation, dont des élus de son propre parti? Ces propos sont de nature à susciter la colère. Est-ce cela, la colère des Basques, que souhaite M. Valls? Attend-t-il que nous jouions le rôle qui nous a été attribué par la France? Les bombes et les cagoules? Ainsi pourrait-il endosser celui du défenseur de la République. Non M. Valls, cela ne marche pas. Nous savons qui nous sommes.

Revenons à Aurore. Face à l'indignation, on nous rétorque «*procédure, accords entre Etats, conventions, Europe*». On ose le mot Europe. Et nous qui mettions encore nos espoirs dans le rêve des pères fondateurs. Une union des peuples européens pour plus de paix et de justice. Une union fondée sur le respect des Droits de l'Homme. Car là était l'essence même du projet. Au-delà de tous leurs textes législatifs actuels, il y avait une référence supérieure, surgie des ruines du plus effroyable déferlement de haine qu'ait connu l'humanité: la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

(Suite page 11) 



CETTE SEMAINE  
**TARTARO**  
S'EST ÉTONNÉ

# Au-delà d'Aurore une aube nouvelle

● Peio Etcheverry-Ainchart

CES jours-ci, on ne parle que de cela, et on a raison. La semaine dernière, Aurore Martin a finalement été arrêtée et remise aux mains des policiers et des juges espagnols. L'affaire fait grand bruit, on glose, on réagit, inutile d'ajouter un avis personnel sur cette affaire. À ce jour, toutefois, il me semble que l'on peut chercher ailleurs les autres perspectives dans lesquelles s'insère l'affaire.

## Retour sur une année charnière

Au Pays Basque, la rhétorique militante a pris la sale habitude de créer des concepts un peu fumeux tels que «*croisée des chemins*» ou «*virage historique*», et de conférences de presse en meetings, ces derniers sont répétés à l'envi de sorte qu'ils ne veulent plus rien dire. Mais en l'occurrence, je suis convaincu qu'en cette fin d'année 2012, le virage est réellement historique pour la gauche abertzale en Iparralde. Si l'on regarde quelques mois en arrière, en effet, que voit-on? D'abord, voici un an quasi jour pour jour, la déclaration d'Aiete suivie de la cessation définitive des activités militaires d'ETA. Bien sûr, on peut ne pas y croire, ou ne pas vouloir y croire; c'est tellement utile pour pouvoir justifier n'importe quoi par la suite... Mais on peut aussi se pencher objectivement sur les profonds mouvements qui ont parcouru une frange de la gauche abertzale durant ces dernières années, et reconnaître que tous les faits attestent une mutation irréversible et l'engagement vers une stratégie exclusivement politique. Ensuite, au mois de mai, la signature de l'accord national des 5 partis au Ficoba, affirmant la volonté de ces derniers d'avancer ensemble dans une même logique. Les résultats électoraux successifs de Bildu, Amairu, puis EH Bildu ont montré l'adhésion populaire à ces changements, inversant cette érosion que la gauche abertzale connaissait de manière quasi continue en Hegoalde depuis la fin des années 1980.

En Iparralde aussi, les lignes ont bougé dans le même sens. Dès avant la signature de l'accord des 5 partis, la gauche abertzale d'Iparralde avait commencé à naviguer de conserve: EH Bai, commission institution et présence abertzale au sein de Batera, collectif MAE puis Bake bidea, dynamique Bil gaiten, enquête auprès de la base abertzale... autant de chantiers collectifs dans lesquels on sent bien que les choses ont changé. 2001, l'année de la scission, c'était il y a 11 ans; ce n'est pas vieux et pourtant, c'est déjà derrière nous, de plus en plus loin. Aujourd'hui, à force de travailler ensemble, de s'affronter aux mêmes questions et d'y apporter collectivement des réponses, les causes de la division du mouvement abertzale disparaissent les unes après les autres.

## Vers la refondation de la gauche abertzale d'Iparralde

Il y a quelques années, AB s'était d'abord créé sous la forme d'une coalition électorale regroupant des forces politiques jusqu'alors largement antagonistes. Les représentants de chaque tendance s'y regardaient en chien de faïence, cherchant à préserver leurs intérêts, leur visibilité, à mettre en avant leurs principes poli-



tiques; cela n'avait pas empêché de trouver un modus vivendi, instable au début puis de plus en plus solide. Quelque temps plus tard — un temps que l'on avait sûrement trouvé long à vivre, mais qui avait finalement duré moins de 10 ans —, cette coalition s'était transformée en mouvement unitaire. Aujourd'hui, on n'en est pas là et personne ne parle de parti unique, loin s'en faut. Mais si l'on veut bien considérer les enjeux de l'heure, voici le menu qui nous est proposé, excusez du peu: bataille autour de la collectivité territoriale, contribution à la résolution du conflit, déclinaison de l'accord des 5 partis au Pays Basque Nord et relance du processus de construction nationale, mobilisations autour de gros problèmes sociétaux, préparation des échéances électorales de 2014-2015...

Certes, ces enjeux ne sont pas nouveaux. Mais contrairement à la situation d'il y a quelques mois encore, quasiment tous les abertzale d'Iparralde abordent aujourd'hui ces questions selon le même angle de vue et dans les mêmes logiques. Comment, dès lors, ne pas penser qu'il est temps de franchir un pas supplémentaire dans la refondation de la gauche abertzale, et de structurer un espace politique commun ou l'on pourra mieux mutualiser les moyens humains et matériels, harmoniser la voix et l'action des abertzale face à la population?

## La normalisation du panorama politique

Fonctionner en même temps et fonctionner ensemble ne sont pas la même chose. S'il est trop tôt pour penser à se remarier, après tant de mois passés à se draguer, voire à flirter au vu et au su de tout le monde, un PACS politique est désormais non seulement possible, mais aussi nécessaire. Car au bout d'un moment, quand les choses sont mûres, il faut savoir coucher ensemble si l'on ne veut pas se sentir frustré. La métaphore est facile, mais bon...

L'actualité de cette année montre à quel point le mouvement abertzale s'est imposé sur le devant de la scène. Et cette fois, ce n'est pas pour des faits accentuant ses divisions internes, bien au contraire: sur tous les plans, c'est en étant uni qu'il s'est acquis cette place centrale dans le panorama politique, une place enfin normalisée. Ces derniers jours, l'affaire Aurore Martin a même pour la première fois de l'histoire entraîné la constitution d'une «*union sacrée*» allant de l'UMP au PC, et ce autour d'une militante abertzale. Au-delà d'Aurore, c'est bel et bien une aube nouvelle qui se lève pour le mouvement abertzale.

●●● que la peine de quatre ans de prison prononcée contre Berlusconi pour fraude fiscale dans l'affaire Mediaset soit immédiatement aux trois quarts amnistiée. La faute était sans doute mineure.

●●● qu'un journaliste grec ait été arrêté pour avoir dévoilé une liste de quelque 2.059 noms de ses compatriotes détenteurs de comptes bancaires en Suisse, liste transmise au gouvernement grec en 2010 par l'actuelle patronne du FMI Christine Lagarde. Ca lui apprendra à aller se faire voir chez les Suisses, à ce grec.

●●● pas tant que ça, qu'en réponse à une demande d'un ministre algérien pour que la France reconnaisse les crimes du colonialisme, l'ex-ministre UMP Gérard Longuet fasse un bras d'honneur devant les caméras télé. L'ex facho d'Occident est vraiment un bras cassé.

●●● qu'une bagarre générale, faisant cinq blessés, ait éclaté au cours d'un repas de mariage à Donostia entre la famille espagnole du marié et celle de la mariée basque à propos de la chanson Oi ama Euskal Herria passée à la demande de cette dernière. Un peu de sang la nuit des noces, c'est plutôt Oi ama birgina.

●●● de l'acharnement du clergé local contre l'homo-parentalité. Le petit Jésus avait pourtant deux papas. Sans compter la fécondation "in vitro" de sa maman.

●●● des indignations de certains de nos élus PS après l'extradition d'Aurore. Des cris d'orfraie dans un panier de crabes qui avalent des couleuvres, quelle ménagerie!

# Aurore Martin livrée à l'Espagne

*Elle circulait seule au volant de sa voiture ce 1<sup>er</sup> novembre sur la route de Mauléon. Les gendarmes ont arrêté Aurore Martin vers 16h30. A 21h elle était livrée à la Guardia civil à Bariatou et présentée dès le lendemain au juge Ruz de l'Audiencia nacional qui l'inculpait pour appartenance à organisation terroriste et ordonnait son placement en détention. Ainsi, ce que le gouvernement de Sarkozy avait renoncé à faire, celui de Hollande l'a fait: extraditer une ressortissante de nationalité française vers l'Espagne pour appartenance à un mouvement politique illégal en Espagne, mais légal en France, pour des faits non répréhensibles en France. Une première. Aurore encourt jusqu'à 12 ans de prison. Qu'il semble loin le temps (juillet 2011) où le candidat François Hollande en vacances à Hossegor, avait manifesté son soutien à Aurore Martin en réclamant une issue favorable et demandant la clémence.*

**L**a militante de Batasuna Aurore Martin avait fait l'objet d'un mandat d'arrêt international lancé à son encontre par le juge de l'Audiencia nacional Baltasar Garzon, le 14 juillet 2009. La police française l'arrête un an plus tard, le 19 mai 2010, à Eiheralarre où elle vit. Elle est rapidement relâchée. Un mois plus tard, la Cour d'appel de Pau sursoit à statuer sur le MAE et demande à la justice espagnole des précisions sur les griefs retenus contre Aurore. En novembre de la même année, la même cour donne droit à la demande du juge Garzon et ordonne l'exécution du MAE. Un mois plus tard, avec une rapidité dont elle est peu coutumière, la Cour de cassation rejette le recours d'Aurore Martin. Un précédent est ainsi créé: pour la première fois la justice française livre une ressortissante française à la justice espagnole, alors que les faits reprochés n'ont aucun caractère illégal en France. Un recours est déposé par les avocats d'Aurore auprès de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg. Le 21 décembre, pour ne pas être arrêtée et extradée, Aurore Martin décide de se cacher. Entre-temps, de nombreux élus de tous bords, des responsables syndicaux ou associatifs, les organisations des droits de l'homme, prennent position contre l'exécution de la décision d'extradition. Le 18 juin 2011, à Biarritz, entourée selon ses propres termes par «un rempart populaire» Aurore sort de la clandestinité et assiste à une réunion publique en présence de Didier Borotra. Le 21 juin 2011, la police française fait une tentative d'arrestation d'Aurore à Bayonne où elle est hébergée. Quelques di-

zaines de militants s'interposent et empêchent l'arrestation, dans un épisode rocambolesque resté célèbre dans les annales policières. Les soutiens à Aurore se multiplient. En décembre dernier, à l'occasion d'une manifestation, Aurore Martin décide de sortir de la clandestinité et de reprendre une vie normale. Depuis lors, elle vivait au grand jour et continuait ses activités politiques avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête. Après le rejet du recours par la Cour européenne, elle savait que sur le plan judiciaire, la décision de sa remise aux autorités espagnoles était définitive. Elle a été exécutée jeudi dernier. Contrairement aux affirmations des autorités, notamment du ministre de l'Intérieur, l'arrestation d'Aurore n'a rien de fortuit. Le communiqué de satisfaction de Valls et de son homologue espagnol en témoignent. Le 10 novembre, aura lieu une grande manifestation organisée par Herrera à Bayonne en faveur de la libération des prisonniers et le retour des réfugiés, des revendications qui «doivent être satisfaites pour démarrer un processus démocratique et avancer dans la résolution du conflit».

## Manifestation de Herrera

Bayonne samedi 10 novembre à 15h30

Sur le chemin de la paix,  
respect des droits des prisonniers  
et des réfugiés politiques basques!



Aurore Martin

## Réactions

*Les réactions à l'extradition d'Aurore Martin sont innombrables. Faute de place nous ne pouvons en citer que quelques-unes.*

## Parti socialiste du Pays Basque

Nous, élus socialistes et républicains du Pays Basque, avons toujours demandé de ne pas procéder à l'exécution du MAE concernant Aurore Martin.

Consternés à l'annonce de la remise d'Aurore Martin aux autorités espagnoles, nous condamnons la mise à exécution de ce MAE.

Nous rappelons que les faits visés par l'Espagne ne sont pas répréhensibles en France: appartenance à un parti politique légal en France et participation à des manifestations publiques.

Défenseurs du droit à la liberté d'expression, nous demandons le retour immédiat de notre compatriote sur le territoire français.

## Batasuna

Pour Xabi Larralde, porte-parole de Batasuna, «il est difficile de ne pas voir la main de Manuel Valls». Arrêter une responsable politique de Batasuna, en plein processus de paix, va à l'encontre de l'esprit de la Conférence internationale de paix et est une «irresponsabilité», a-t-il déclaré.

## Bizi

Le mouvement Bizi! dénonce avec la plus grande fermeté l'extradition vers l'Espagne et l'incarcération de la militante de Batasuna Aurore Martin.

«Inacceptable pour tout démocrate conséquent, dangereuse pour les libertés publiques et profondément inquiétante pour toute personne sincèrement attachée au processus de paix qui tente de faire son chemin en Pays Basque».

## Notre-Dame des Landes, un choix de société

“Se poser la question de privilégier la simplicité et l'efficacité sur l'envie d'inaugurer, c'est à dire choisir des projets plus sobres et moins spectaculaires !”



Dans le but d'approfondir la réflexion sur le projet de société, voici un article du journaliste Olivier Razemon qui apporte un éclairage sur les enjeux liés à la question des transports.

Une manifestation, des rangées d'uniformes, des expulsions, des gaz lacrymogènes, des destructions. Les images de policiers délogeant brutalement des manifestants pacifiques constitue toujours un symbole. Lorsque la gauche est au pouvoir, le fantôme de Jules Moch, ministre socialiste faisant tirer sur des ouvriers, en 1947, s'invite dans les esprits chagrins. Le chantier du futur aéroport international qui doit sortir de terre près de Nantes en 2017 ne commence pas sous les meilleurs auspices.

Dans le bocage de Notre-Dame des Landes, à 30 km au nord-ouest de la métropole nantaise, deux logiques implacables s'affrontent. D'un côté, on trouve les autorités politiques, nationales comme régionales, appuyées par de grandes entreprises et disposant du monopole de la force légale.

▼  
“Nantes hiriaren alboan  
aireportu berri baten  
eraikitzeke proiektuak, argi uzten du  
bi jendarte ereduren arteko diferentzia!”

Ils défendent l'idée qu'une nouvelle infrastructure de transport génère naturellement un développement économique et participe à la création d'emploi, immédiate ou future. L'actuel aéroport de Nantes-Atlantique, situé à Bouguenais, dans la proche banlieue de Nantes, ne permettrait plus d'accueillir l'augmentation attendue du trafic. La construction d'une nouvelle plate-forme donnerait à Nantes une vocation internationale. Enfin, le bruit des avions survolant l'agglomération constitue une nuisance qu'il conviendrait de déplacer.

### Sort peu enviable

En face, des militants écologistes et des agriculteurs refusent que l'on transforme des terres agricoles en tarmac.



Olivier Razemon

Ils contestent la construction d'un nouvel aéroport alors que la structure existante fonctionne parfaitement et a encore accueilli récemment une nouvelle compagnie aérienne.

Les opposants diversifient les arguments. Notre-Dame des Landes, rebaptisé "Ayraultport" car porté à bout de bras par l'ancien maire de Nantes, aujourd'hui Premier ministre, serait incompatible avec la réduction des gaz à effet de serre.

Dans un contexte de ralentissement économique, les clients seront-ils vraiment au rendez-vous ou le nouvel aéroport subira-t-il le sort peu enviable de l'aéroport de Mirabel, à 60 km au nord-ouest de Montréal (Canada), ou celui de l'aéroport fantôme de Ciudad Real, en Espagne ?

Au-delà des milieux naturels détruits, des terres agricoles supprimées et de leurs propriétaires expropriés, les militants dénoncent aussi les conséquences d'une opération visant à urbaniser 1220 hectares, ou davantage si la plateforme suscite, comme c'est souvent le cas à proximité d'une infrastructure nouvelle, la construction d'hypermarchés, de parkings et de zones industrielles.

### Étalement urbain

En France, le débat sur l'étalement urbain est pris dans un paradoxe.

La tendance à transformer la campagne en ville est fermement condamnée par une série de rapports émis par les autorités politiques, économiques, associatives.

D'ailleurs, même Nantes Métropole, la Communauté urbaine présidée par Jean-Marc Ayrault jusqu'au 6 juillet dernier, s'engage elle aussi pour une "utilisation durable des terres".

Et pourtant, malgré ces dénonciations unanimes, l'étalement urbain se poursuit à grande vitesse.



*"Gaur egun 1200 enplegu sortuko dituzten zentro komertzialen promozioa errex egiten da, holako proiektuek tokiko ekonomian, arlo sozialean eta ingurumenen ukanen dituzten beste ondorioak ahantziz!"*

Chaque ville souhaite, au nom du développement économique, sa zone industrielle supplémentaire, son centre commercial, son lotissement, sa gare TGV en rase campagne ou son aéroport...

On connaît bien cette logique à Pézenas (Hérault), où un promoteur prévoit de construire un centre commercial en promettant la création de 1200 emplois sans se soucier des répercussions économiques, sociales et environnementales sur le reste de la cité.

### Plus d'argent.

La bataille de Notre-Dame des Landes arrive à un moment où, contraints par la dette publique, les Etats européens renoncent à certaines dépenses. Les grandes infrastructures de transport sont particulièrement touchées. Le projet de rocade contournant Strasbourg est abandonné, la ligne à grande vitesse entre Lyon et Turin connaît un coup d'arrêt, le métro express qui doit contourner Paris est menacé, le Canal Seine Nord Europe doit encore être financé.

Au-delà du classique débat sur l'implantation de ces grands travaux - qui provoque nécessairement des nuisances pour les habitants - une question émerge : doit-on encore privilégier les gares TGV, les autoroutes et les aéroports, qui seront principalement utilisés par les catégories aisées et disposant déjà de nombreux moyens de transport, ou faut-il favoriser les transports de proximité ? On pourrait faire les deux, objectera-t-on, sauf que le budget ne le permet plus. Les gens qui se déplacent beaucoup, en particulier pour des raisons professionnelles, sont hyper-connectés et savent utiliser le temps passé dans les transports, même en cas de retard.

Ne serait-il pas plus logique de privilégier les déplacements locaux et d'optimiser les lignes existantes ? Développer le commerce de proximité, accessible à pied, plutôt que les hypermarchés ? Il faudrait alors privilégier la simplicité et l'efficacité sur l'envie d'inaugurer. Renover une gare de banlieue plutôt que de construire une gare TGV. En somme, choisir des projets plus sobres et moins spectaculaires. La bataille de Notre-Dame des Landes symbolise ce choix de société.



Site des occupant·e·s de la ZAD, territoire prévu pour la construction du futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes <http://zad.nadir.org>

## Patux!

Ztarras Ringarria

Berdin zuek ere ni bezainbat ikusten duzue telebista... hots arras gutti... edo kasik nehoiz!

Hala ere euskalzale ainitzek eta Iparraldeko biztanle frangok bazuten parada France 3 Euskal Herriren segitzeko.

Makur ez baniz, haren berri sailak 40/50 000 pasa jarraizale zituen!

Hots Iparraldeko hedabideetan arrakasta haundietan kokatzen zen bere emankizuna.

Frantses Estatuko zerbitzu publikoen ber antolaketa dela medio... erdaraz erraiten den bezala "kandela pusken ekonomiak" egiten hasi dira tokiko komunikabideen bizkar.

Hara nola erabakia izan den France 3 Euskal Herri Pays Basque-eko berri sailen kentzerat oporren denboran!

Noski, konduan hartuz urte osoan den aste kopurua, zer dira hiruzpalau aste horiek?!

Zer balio du "hortako kexatzea"... edo "France3 Euskal Herri, Ez hunkiri" edo "Patux"ka aritzea?!

Historikoki holako erremedioek beti bide arriskutsuetarat eraman baitute: "Soizue, 2 aste kendu ditugu, ez da deus gertatu, dena ongi dabil!"...

Nik ere banuen mando bat, eta hura ere ohituratu nintzen gero eta guttiago janari emanez lanean berdin berdin atxikitzea. Zinez triste niz, zeren urik gabe lanean arizaiterat ohituratzen hasi nintzelarik, zanpez ene mandoa hil zen!

Eta telebista, hots zerbitzu publikoaren kasuan, jakina da eskaintza ttipitzean, galdea ere ttipitzen dela (ikusleek beste ohiturak hartuz) eta ondorioz usu gero, ikuslegoaren ttipitza ere erabiltzen da beste murrizketen justifikatzeko!

Bukatzeko France 3rekiko ez baduzue harreman berezirik, pentsa zazue aukera paregabea dela galdegiten dugun lurralde elkargoaren alde mugitzerat, azaroaren 9an, arratseko 19:10tan ostiralarekin diren 13 herriko etxeetako mobilizazietan parte hartuz!

## ADELAIDE DARASPE

Montréal-eko Euskal Etxeko Lehendakaria



# Euskal Diaspora: Nortasun berdineko familia bat dea?



**M**aiz ematen zaio, euskal diasporari, 8. probintziaren izena. Irudimenak sortu probintzia horretan, Euskal Herriko lurraldean jatorria duten euskaldun guztiak sartzen saiatzen gara. Gure izpirituak sailkapenak bilatzen dituzenez, 8 probintziak aipatuz diasporako familia osoa barnean sartzen dugula dirudi.

Jatorri herritik urrun, bakoitzak estrategia desberdinak erabiltzen eta moldatzen ditu bere euskalduntasuna bizitzeko.

Euskal diaspora familia handi bat bezala ikus dezakegu, talde handi horren barne sortzen diren sareak biziki garrantzitsusak, sendoak eta antolatutak direlako. Halanola, Ipar edo Hego Ameriketako Euskal Etxeen Federakuntzak. Erakundeetat aparte, Euskal Herritik urrun bizi diren euskaldunek talde baten barne direla konziente dira. Euskal Herritik kanpo bizi diren euskaldunek, egoera berdintsua bizi dutelako jendearen artean anaitasuna sortzen da. Horrez gain, diasporako herri ezberdinen artean, baita diaspora eta Euskal Herriaren artean ere loturak egiteko erabiliak diren webguneak, komunitate birtualak eta sare sozialak azken urteetan biderkatu dira.

### Imigrazio garai, arrazoi eta gune ezberdinak

Izan ere, probintzia hori ezberdintasun kultural eta historiko ainitzez eraikia da. Imigrazio garaiek, arrazoinek baita imigrazio guneek ere, talde handi honetan dibertsitate zabal bat sor-arazi dute.

XX. mende hasieran sortu Euskal Etxe edo Hotelek, laguntza eta sostengu bila ziren euskaldunak elgarretartzeko sortuak izan ziren. Euskal Etxe horietan bi, hiru edo laugarren belaunaldiko euskaldunak dira gaur egungo kideak.

Zenbait Euskal Etxe aldiz, XX. mende bukaeran sortu ziren helburu ezberdinekin. Berlineko Euskal Etxea adibidez, euskaldunek sortu ez duten munduko euskal etxe bakarra da. Gernikako bonbardaketari buruz gogoeta historikoa egin nahi izan zuen talde batek sortu zuelarik.

Tokyo-n ere, unibertsitateetako jendeak du Euskal Etxearen sormena bultzatu.

Azken finean, desberdintasun handia dago belaunaldi ainitzeko Euskal Etxe eta oraingo imigrazio gune dinamikoaren artean.

Bestalde, bakoitzaren imigrazio herriak diasporako familiaren barne diren euskaldunen nortasuna eta kultura moldatzen ditu, herri batean bizitzean, tokiko kulturari lotzen bait gara denak.

### Jatorri herriaren garrantzia

Ainitzetan, eta benetako egoera gutti eza-gutua delako, diaspora Euskal Herritik miretsia den anai handia bezala aurkeztua da. Jatorritik hain urrun euskal kulturari atxikimendua ikusten dugu diasporak eskaintzen dizkigun posibilitate eta ezberdintasun guztiak falta zaizkigunean. Bestalde, jatorri herriaren garrantzia ezin ukatua da. Euskal kulturari aberastasun harrigarria emaiten dio hainbeste dibertsitate kulturalarekin nortasun eta balore batzuen atxikitzeak.

**UNIVERSITÉ POPULAIRE 2012**

**(Re) penser la famille. Au delà du lien biologique, le concept de famille.**

Du jeudi 15 au samedi 17 novembre 2012 à l'UTP, place Saint-André à Bayonne.

**Université** : un temps de travail et de réflexion sur divers sujets. Des intervenants-e-s (professeurs, sociologues, psychologues...), pour animer des conférences, débats, ateliers...

**Populaire** : gratuite et accessible à tou-te-s. Ouverte à différents sujets.

L'Université Populaire du PAF (Pour une Alternative Féministe) a pour but de sensibiliser aux questions de genre à travers des thématiques chaque année renouvelées. Cette année nous avons décidé de (re)penser la famille avec l'objectif permanent d'associer une perspective féministe aux discussions qui auront lieu.

La famille dans sa conception traditionnelle semble avoir décliné, pour laisser place aujourd'hui à une structure polymorphe. L'actualité nous plonge dans ces problématiques et soulève des questionnements.

Quelle serait la différence entre famille et parentalité ?  
Qu'impliquent les nouveaux modes de parentalité dans le quotidien ?  
Comment les institutions travaillent à légiférer sur ces transformations ?

**PROGRAMME**

**Jeudi 15 novembre à 20h30** : Colère Subalterne - Evolution des rôles parentaux. Du statut hiérarchique au lien affectif et social.

**Vendredi 16 novembre à 20h30** : Adelaide Daraspe - La diaspora basque : une famille identitaire

**Samedi 17 novembre à 10h** : Mari Luz Etxebar - Critica del pensamiento amoroso (Critique de la pensée amoureuse). Conférence en langue basque, traduction française simultanée.

**Samedi 17 novembre à 14h** : Virginie Descoutures - En quoi l'homoparentalité nous permet de (re)penser «la» famille ?

**Samedi 17 novembre à 22h** : soirée PAF : concert et DJ.

Contact : lepaf.eh@gmail.com  
Retrouvez l'intégralité des textes sur www.pourunealternativefeministe.org

# Relation entre association et mairie...

## Trouver la bonne distance

Bien connaître ses élus et les fréquenter à bon escient est important pour garantir les intérêts et la pérennité de l'association.

**Ecueils et solutions... pour les parents d'élèves de l'ikastola dont les communes ne paient pas le forfait scolaire de leurs enfants !**

Mener sa vie associative dans son coin peut sembler confortable. C'est le plus souvent une erreur. Outre que s'intéresser à la vie locale et jouer un rôle citoyen est le propre de presque toutes les associations, ne pas s'occuper de ce que fait la municipalité vous fera rater des informations importantes et des opportunités de vous faire aider, connaître, apprécier, considérer...

### Divergences

Travailler ensemble ne veut pas dire renoncer à son expression propre. Une association peut avoir des différends avec la commune et peut juger indispensable de les exprimer publiquement.



Encore faut-il être sûr de son bon droit, avoir l'aval des instances et se placer strictement sur le terrain des idées.

Sinon gare aux chocs en retour : même si aucune subvention n'est en péril, les élus ont d'autres armes.

Tout rapport de force doit donc être soigneusement réfléchi et conduit avec prudence, tact et intelligence. En outre, n'oubliez pas que le droit les protège comme vous attention au risque de diffamation !

### Contractuelles

A contrario, être bien vu des élus peut sembler l'idéal. Encore faut-il être apprécié pour de bonnes raisons. Les échanges fréquents, conviviaux, le partage d'informations, d'objectifs, de valeurs, de projets et de combats communs avec les élus sont d'excellentes choses... tant qu'il s'agit de relations, certes personnelles, mais aussi institutionnelles entre votre projet associatif et l'action municipale.

Vos actions, et bien sûr vos instances, doivent rester bien distinctes de celles de la municipalité et s'inscrire dans des relations contractuelles claires : délégation de service public, marché public, convention ou contrat d'objectifs...

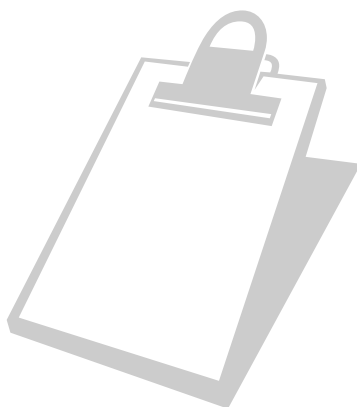
### Respect

Connaître les élus, les délégations, participer aux commissions municipales ou aux concertations organisées par la mairie les informer régulièrement des activités de l'association et les inviter à des échanges conviviaux, tout cela aide à construire des rapports fondés sur le respect mutuel et la reconnaissance de ce que chacun peut apporter à l'autre.

Associations et collectivités doivent se garder de penser que l'action de l'une ou de l'autre est plus importante mais au contraire que chacun contribue à faire avancer les choses. Ce n'est pas le plus facile.



## Agenda de la Fondation



Alda!ren bloga :  
[www.mrafundazioa-alda.org](http://www.mrafundazioa-alda.org)

**Mobilisation générale !**  
**Euskal Herri Pays Basque ez hunki !**

**Vendredi 9 novembre à 19h10**, des rassemblements *Ecran noir* sont organisés devant les mairies de 13 communes du Pays Basque pour protester contre la suspension du journal local France 3 Euskal Herri Pays Basque :

**Mauléon, Saint-Palais, Iholdy, Saint-Jean- Pied-de-Port, Saint-Etienne-de-Baigorri, Hasparren, Itxassou, Saint-Pierre-d'Irube, Bayonne, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Péé-sur-Nivelle, Hendaye.**

Zatozte denak!  
**Euskal Herri Pays Basque ez hunki!**

**Vendredi 9 novembre à 19H10,**  
**OPERATION ECRAN NOIR**  
**à travers tout le Pays Basque**  
Rassemblements devant  
**13 mairies différentes**  
\* Infos sur : <http://euskalherriypaysbasque.com/>

Mauléon  
Donapaleu  
Iholdy  
D.Garazi  
Baigorri  
Hasparren  
Itxassou  
Uztaritze  
Hiriburu  
Baiona  
D.Lohizune  
Senpere  
Hendaia

france 3 Euskal Herri Pays Basque  
**ez hunki !**

**Azaroaren 9an ostiralarekin**  
13 elgarretaratze iparraldean zehar  
**ZATOZTE DENAK !**



Fondation Manu Robles-Arangiz Institutua  
20, Cordeliers karrika  
64100 BAIONA  
☎ + 33 (0)5 59 59 33 23  
[www.mrafundazioa.org](http://www.mrafundazioa.org)

Zuzendaria  
Dani Gomez  
Ipar Euskal Herriko arduraduna  
Txetx Etcheverry  
Alda!ren koordinatzailea  
Xabier Harlouchet





Martin ont été  
pouvons en publier que trois

## Pays Basque

Sylviane Alaux, députée, Marie-Christine Aragon, conseillère générale, Mathieu Bergé, conseiller régional, Colette Capdevielle, députée, Kotte Ecenarro, 1<sup>er</sup> vice-président du Conseil général, Frédérique Espagnac, sénatrice, Jean Espilondo, maire d'Anglet, Henri Etcheto, conseiller général, Guy Lafite, maire adjoint de Biarritz et responsable PRG, Bernard Lougarot, sénateur suppléant et maire de Gotein-Libarrenx, François Maïtia, vice-président du Conseil régional, Joël Maïtia, député suppléant, Christophe Martin, vice-président du Conseil général et maire adjoint de Boucau, Guy Mondorge, vice-président du Conseil général et 1<sup>er</sup> adjoint d'Anglet, Simon Piveteau, député suppléant, Arnaud Villeneuve, conseiller général et maire de Tardets.

dénoncé.

«Ce que Sarkozy et Guéant n'avaient pas fait, Hollande et Valls l'ont fait», a dénoncé Batasuna, en accusant Valls d'avoir rompu «l'accord tacite» de ne pas appliquer le mandat d'arrêt européen à Aurore Martin.

**Basque** : voilà comment le mouvement altermondialiste basque Bizil qualifie la décision du gouvernement PS d'extrader et de permettre l'incarcération d'une personne poursuivie uniquement pour sa participation aux activités publiques (conférence de presse, articles d'opinion) d'un parti politique pourtant légal en France et risquant 12 ans de prison pour cela en Espagne.

# Trois ans d'angoisse

**L**ES autorités espagnoles reprochent trois séries de faits à Aurore Martin. Sa participation à des manifestations publiques de Batasuna, —parti illégalisé en Espagne par le Tribunal Suprême en 2003, mais légal en France—, en 2006 à Pampelune et en 2007 à Salvatierra (Alava) et d'avoir co-signé un article dans le quotidien *Gara* en qualité de membre de Batasuna. Le MAE fait également mention de la participation de la jeune femme au Pays Basque français à des manifestations publiques toujours en qualité de membre de Batasuna. Enfin, le MAE incrimine le fait qu'Aurore Martin ait perçu deux virements provenant d'EHAK (parti communiste des terres basques) —déclaré illégal en février 2008 par le Tribunal suprême espagnol—, en tant qu'employée de cette structure.

### Délit d'opinion

Au final, les juridictions françaises ne retiendront pas la participation d'Aurore Martin à des manifestations publiques de Batasuna au Pays Basque Nord au motif que «*Batasuna n'ayant pas été déclaré illégal sur le territoire français, la qualification de participation à une organisation terroriste ne peut être retenue et par conséquent faire l'objet d'une remise d'Aurore Martin aux autorités espagnoles*». De même, le fait d'avoir reçu un virement provenant d'EHAK sera écarté, les faits reprochés à Aurore Martin par le MAE étant antérieurs à l'illégalisation de ce parti en Espagne, le 8 février 2008.

Malgré cette décision, tous les comptes bancaires d'Aurore Martin ont été bloqués depuis lors. En revanche et c'est inédit pour la justice française, pour la première série de faits incriminés, à savoir la participation d'Aurore Martin à des réunions publiques de Batasuna à Pampelune et Salvatierra, la Cour d'appel dans son arrêt du 23 novembre 2010 énonce «*ces faits commis en totalité sur le territoire espagnol et qui sont poursuivis en raison de l'appartenance d'Aurore Martin au parti Batasuna sous la qualification de participation à une organisation terroriste justifient la remise de celle-ci aux autorités judiciaires espagnoles*».

Balayés les arguments de la défense arguant que cette série de faits reprochée à la jeune femme n'était ni plus ni moins que l'expression de la liberté d'opinion de la jeune femme.

### Précédent liberticide

A l'issue du délibéré de la Cour d'appel de Pau prononçant l'extradition d'Aurore, l'un de ses avocats, M<sup>e</sup> Jean-François Blanco, n'hésitait pas à qualifier cette condamnation de «*précédent liberticide*». «*La Cour d'appel de Pau, en appliquant le MAE à Aurore Martin, a créé un grave précédent liberticide, estimait-il. Cette décision est très préoccupante*

*car, pour la première fois, l'acceptation de la remise est fondée sur le seul engagement politique en dehors de tout acte répréhensible. Il appartient au gouvernement de renoncer à cette mesure non seulement pour qu'Aurore Martin puisse vivre sans entraves, mais aussi pour la préservation des libertés d'opinion et d'expression. Il s'agit d'une expérience prioritaire*».

L'avocat dénonçait également «*la décision totalement arbitraire du blocage des comptes de la militante*». «*Le blocage de ses comptes et la confiscation de fait de ses économies sont maintenus sans le moindre fondement juridique. Interrogé en juin le parquet de Paris n'a même pas daigné nous répondre! Il s'agit d'une mesure répressive totalement arbitraire*».

Patrick Braouzec, ancien député Gauche Démocrate et Républicaine, résumait cette situation inextricable dans une question écrite déposée à l'Assemblée nationale en avril 2011 à l'attention de Michel Mercier, garde des Sceaux à l'époque: «*La Cour d'appel de Pau puis la Cour de cassation ont validé le MAE d'Aurore Martin parce qu'elle s'est exprimée publiquement sur le plan politique. L'Etat français a accepté la demande de l'Etat espagnol alors qu'il s'agit de faits qu'il ne reconnaît pas comme illégaux mais qui relèvent, au regard de la législation françaises, des libertés fondamentales que sont la liberté d'expression, de réunion et d'opinion. Aurore Martin, en étant transférée en Espagne, risque une peine de 12 ans d'emprisonnement et sera présentée devant une juridiction d'exception où il est avéré que la torture est utilisée et particulièrement à l'égard de militants basques*».

Depuis décembre dernier, Aurore Martin vivait au grand jour et continuait ses activités politiques avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête. Elle savait que sur le plan judiciaire, la décision de sa remise aux autorités espagnoles était définitive. La douce jeune femme ne voulait pas de cette notoriété. Confrontée à une situation impossible, elle était devenue une «*héroïne*» malgré elle.

«*Je m'oblige à ne pas y penser. Je travaille à rassembler toutes les forces citoyennes autour du mouvement pour la résolution du conflit au Pays Basque*», lançait-elle récemment. «*Nous travaillons à ce que chacun prenne conscience que le conflit au Pays Basque est en train de se résoudre, alors même qu'il n'est pas reconnu par les Etats français et espagnol. Nous sommes persuadés que sa résolution passera par la prise de conscience de la société civile*» ajoutait-elle. Cette prise de conscience collective qui, à un moment donné, s'est levée pour dire «*stop*» au MAE de la jeune femme mais qui ne l'a pas protégée de l'arbitraire.

# Consensus inédit

**C**ONSENSUS inédit samedi matin à Bayonne. A peine deux jours après la remise d'Aurore Martin à la justice d'exception espagnole, toutes les sensibilités politiques, de l'UMP au NPA, en passant par les formations abertzale, se sont retrouvées face à la presse, à l'appel de Bake Bidea, pour dénoncer l'extradition. Et pour tirer à boulets rouges sur Manuel Valls. Car personne ici ne croit les tentatives de dédouanement du ministre de l'Intérieur dans son entretien accordé à *Sud Ouest* ce même jour. Loin de croire les propos du ministre affirmant qu'il s'agissait d'«une décision de justice appliquée sous l'autorité du parquet général de Pau, dans le cadre de la séparation des pouvoirs judiciaire et politique», certains se sont dits persuadés qu'il a lui-même ordonné et organisé l'arrestation et l'extradition d'Aurore. Peio Dufau de la CGT a lu une déclaration au nom de Bake Bidea exigeant la libération et le retour d'Aurore. Il a également rappelé les propos du candidat Hollande appelant le gouvernement Fillon à la clémence.

## Déclarations

**Jean-François Lefort (Batasuna):** «S'il affirme ne pas être à l'origine de l'arrestation, M. Valls assume complètement ce qui s'est passé. Il remet même en cause l'exis-

doit aussi passer maintenant. La France doit demander à l'Espagne la libération d'Aurore Martin».

**Xabi Anza, représentant du syndicat ELA,** a demandé au gouvernement français de garantir la sécurité judiciaire de ses ressortissants. L'affaire Aurore Martin relève d'un délit d'opinion.

**L'avocate Laurence Hardouin au nom de Bake Bidea:** «L'arrestation d'Aurore Martin n'est rien d'autre qu'une provocation pouvant porter atteinte au processus de paix». Laurence Hardouin a rappelé que le processus engagé par la conférence d'Aiete, voilà un peu plus d'un an, en présence notamment de Koffi Annan, avait été validée par le dépôt des armes d'ETA.

**Max Brisson (UMP):** «La réaction, froide et technocratique de Manuel Valls me laisse sceptique quant à sa connaissance des réalités du Pays Basque. Je déplore la manière dont le ministre de l'Intérieur donne des leçons à des élus qui travaillent depuis les années 1990 à faire avancer la question basque. Qu'il sache qu'il n'a pas le monopole de l'esprit républicain».

**Jean-René Etchegaray (MoDem):** «A qui peut-on faire croire qu'une telle décision a été prise sans que le gouvernement n'en



Bake Bidea a réunis élus et responsables politiques de tous bords

Photo Le JPB

procédé à l'arrestation et une telle ignorance des faits m'étonne. Il a raison de dire que la lutte contre le terrorisme a permis le processus de paix, mais il commet une grave erreur en bafouant les acteurs du Pays Basque qui le font avancer. Parmi eux, il y a des élus envers lesquels il se montre d'une grande prétention».

**Colette Capdevielle (députée PS):** «Je suis avocate et cette affaire pose la question du MAE. Il facilite les procédures, par rapport à l'extradition. Avec l'extradition, l'Etat qui exécute doit vérifier la double incrimination. Il n'est pas tenu de livrer un ressortissant pour des faits qui ne sont pas punis sur son sol. Avec le MAE et le chiffon rouge du terrorisme, le même Etat n'a pas à faire ce contrôle. Autrement dit, Aurore Martin n'aurait pas été remise à l'Espagne dans le cadre d'une extradition».

**Frédérique Espagnac (sénatrice socialiste) et Sylviane Allaux (députée PS)** demanderont une entrevue au premier ministre. Elles se sont engagées à ce que les parlementaires socialistes du Pays Basque étudient la possibilité de saisir le Conseil constitutionnel sur la question de l'application du MAE en France. Elles demanderont également que l'ambassadeur de France à Madrid rende visite à Aurore, conformément à ce qui se fait dans le cas d'incarcération de ressortissants français dans un pays étranger.

**Martine Bisauta, (maire-adjointe de Bayonne)** a interpellé François Hollande «Moi président»: «François Hollande, son premier ministre, doivent nous dire s'ils étaient prévenus, s'ils sont à l'origine, s'ils sont d'accord avec ce qui s'est passé». Et d'ajouter: «ceux qui nous ont fait croire qu'ils voulaient changer quelque chose à notre vie et feraient bien de s'y mettre sérieusement».

**Olivier Dartigolles (PC):** «Les explications de M. Valls me semblent embarrassées et peu assurées, en tout cas peu convaincantes. On l'a connu plus assuré pour défendre sa politique. J'y vois un malaise face à un mensonge d'Etat».

Tous ont appelé à participer à la manifestation qui s'est déroulée lundi à 13 h 30, devant la sous-préfecture, à Bayonne.



tence d'un conflit politique au Pays Basque. Son attitude va à l'encontre de l'engagement pour la paix de la société basque».

**Peio Etcheverry-Aintchart (Abertzaleen Batasuna):** «Le ministre a la réaction d'un enfant pris les doigts dans le pot de confiture. Personne ne croit à une arrestation fortuite. Le MAE est à revoir, on a besoin d'un code de justice européen, une harmonie de la justice entre les Etats. Sans cela le MAE n'a pas de sens. Peut-être la justice est-elle passée, mais la diplomatie

sache rien? En droit français, le parquet dépend du pouvoir, il prend ses ordres du pouvoir politique. Je suis juriste et j'affirme aussi que le pouvoir politique, en opportunité, a la possibilité de ne pas donner suite au MAE. Aurore Martin est la victime expiatoire d'un accord diplomatique entre la France et l'Espagne. Je vois beaucoup de cynisme dans cette affaire».

**Jean-Jacques Lasserre (Conseil des élus du Pays Basque):** «M. Valls la joue Ponce Pilate. Ce sont ses hommes qui ont

# Lettre au Président de la République

*Avant qu'une délégation d'élus ne soit reçue à la sous-préfecture lundi 5 novembre à Bayonne, Colette Capdevielle a lu aux nombreux manifestants réunis devant le cordon de police la lettre adressée par les élus d'Iparralde au Président de la République. En voici le contenu.*

**M**ONSIEUR le Président de la République française,

Comme le vous savez, Aurore Martin, militante basque de Batasuna a été remise par la gendarmerie nationale aux mains des autorités judiciaires espagnoles dans le cadre de l'exécution d'un Mandat d'Arrêt Européen (MAE). Elle est aujourd'hui incarcérée à la prison madrilène de Soto del Real.

L'exécution de ce Mandat d'Arrêt Européen a lieu dans un contexte politique particulier en Pays Basque. En effet, il y a un an, la Conférence de Paix qui s'est déroulée à Saint-Sébastien, au Palais d'Aiete, sous l'égide de Kofi Anann et avec la participation notamment de Jonathan Powell et de Pierre Joxe, a débouché sur l'arrêt définitif des actions armées de l'ETA. Aujourd'hui, nous considérons qu'il existe une opportunité réelle pour qu'un processus de paix puisse se dérouler jusqu'à son terme.

Cela étant, nous tenons à vous faire part de notre consternation à l'annonce de la remise d'Aurore Martin aux autorités espagnoles; nous dénonçons la mise en exécution de ce MAE.

Nous requerrons la libération immédiate d'Aurore Martin, ressortissante française, car les faits visés par l'Espagne ne sont pas répréhensibles en France: appartenance à un parti politique légal en France (Batasuna) et participation à des manifestations publiques.

Nous vous demandons de prendre en compte les changements intervenus ces derniers mois en Pays Basque, et d'intervenir afin que le gouvernement français réponde de façon positive aux recommandations des experts internationaux réunis l'an dernier à la Conférence de Paix d'Aiete et facilite le déroulement du processus de paix en cours.

Monsieur le Président, veuillez agréer l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

**Signataires:**

**Parlementaires:** Frédérique Espagnac, sénatrice PS des P-A; Jean-Jacques Lasserre, sénateur Modem des P-A; Sylviane Alaux, députée PS des P-A; Colette Capdevielle, député PS des P-A; Jean Lassalle, député Modem des P-A.



*trice PS des P-A; Jean-Jacques Lasserre, sénateur Modem des P-A; Sylviane Alaux, députée PS des P-A; Colette Capdevielle, député PS des P-A; Jean Lassalle, député Modem des P-A.*

**Conseillers régionaux d'Aquitaine:** Mathieu Bergé, PS; Alice Leyciaqueçahar, EELV.

**Conseillers généraux des P-A:** Marie-Christine Aragon, PS; Max Brisson, UMP/ maire-adjoint de Biarritz; Kotte Ecenarro, vice président PS du CG; Alain Iriart, maire de Saint-Pierre-d'Irube AB; Christophe Martin, PS.

**Maires:** Sauveur Bacho, Arbérats; Léopold Darritchon, Labastide Clairence; Florence Gracie, Espelette; Pierre Guillemotonia, Lahonce; Michel Ernaga, Urepe; Marie-Josée Espiaube, Boucau; Michel Oçafraïn, Banca; Daniel Olçomendy, Ostabat; Battitt Sallaberry, Hendaye; Peio Setoain, Aldudes.

**Adjoins au maire:** Jakes Arguindeguy, Hasparren; Jean-Michel Berra, Hendaye; Titto Betbeder, Saint-Martin-d'Arberoue; Martine Bisaut, Bayonne; Jean-René Etchegaray, Bayonne; Pierre Favraud, Boucau; Paul Larroque, Saint-Pierre-d'Irube; Christian Millet Barbé, Bayonne, représentant de l'UMP; Michel Veunac, Biarritz.

**Conseillers municipaux:** Philippe Aramendy, Urrugne; Nicolas Blain, Macaye; Kiki Borda, Arbonne; Santiago Capendeguy, Ahetze; Yvette Debarbieu, Saint-Jean-de-Luz; Dominique Duguet, Ciboure; Panpi Dirassar, Espelette; Ande Dubois, Mendionde; Iker Elissalde, Hendaye; Xabi Haritschelhar, Hasparren; Luxi Oxhandabars, Gamarthe; Dominique Mélé, Urrugne; Marie-Ange Thébaud, Boucau.

## Qui nous sommes

(Suite de la page 2)

Cette dernière, coécrite par un Bayonnais, proclamait dans son article 19 que «*tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions*». Oubliée par M. Valls, elle est encore valable pour nous qui savons les raisons pour lesquelles Aurore est persécutée. La patrie des Droits de l'Homme, à travers les décisions de M. Valls, renie sa propre révolution.

Dans toute cette affaire, le Pays Basque, dans son ensemble, est mis à l'épreuve. Et devant l'agression injustifiable, il montre l'image d'une rare unanimité. Des personnes que tout oppose, de l'UMP au PCF, se sont réunies sous un même slogan «*le chemin de la paix*». A ce titre, la réaction salutaire de nos élus socialistes, incroyablement unis, et qui doivent subir de grandes pressions du pouvoir parisien, est à saluer car tous, même les plus éloignés de l'idée que nous nous faisons du Pays Basque «*condamnent la mise à exécution de ce MAE*». Ils demandent fermement, de concert avec tous les autres représentants de la société basque auxquels se joint aujourd'hui *Enbata*, la libération pure et simple d'Aurore Martin et son retour en Iparralde. Les graves fautes politiques commises par M. Valls, artisan de guerre quand fleurit un espoir de paix, devraient conduire le président de la République à exiger sa démission. Malgré tout, ici, ces événements auront eu le mérite de souder dans l'adversité la société du Pays Basque dans sa globalité et sa diversité. Oui, aujourd'hui plus qu'hier, nous sommes. Et toi, Aurore, au fond de ta cellule, tu n'y es pas étrangère.

## Preso

● **Les armes oubliées.** L'arrestation à Mâcon, le 28 octobre, de deux membres présumés d'ETA a été accompagnée d'une saisie d'armes, de munitions et de faux papiers. Les policiers du RAID les auraient entassés dans au moins cinq sacs poubelles! Ces sacs, une fois refermés, semblaient tellement destinés à la déchetterie que les forces de l'ordre les ont oubliés à proximité de conteneurs! C'est l'hôtielière qui s'en est rendu compte et qui a alerté le commissariat.

● **Refus de MAE.** La Cour d'appel de Pau a, le 30 octobre, invalidé le MAE espagnol dirigé contre Arturo Villanueva. Celui-ci avait été interpellé en avril à Urrugne, ou il résidait. Les juges ont estimé que la requête ne contenait pas les informations suffisantes pour accorder l'extradition.



# Manuel Valls : une attitude irresponsable et pitoyable

● Xabi Larralde

LES initiatives de Manuel Valls de ses derniers jours ont suscité un profond émoi en Pays Basque. Arrestations de Mâcon, déclarations contre la Collectivité territoriale Pays Basque, et enfin, livraison d'Aurore Martin aux autorités espagnoles. Une gestion du dossier basque qui est d'abord l'expression d'un profond mépris à l'encontre de la société civile d'Iparalde, dont le soutien au processus de paix est quasi-unanime et qui a été capable d'élaborer ses derniers mois un large consensus autour d'une modalité de reconnaissance institutionnelle du Pays Basque Nord. Reconnaissez, respectez le Pays Basque!: un mot d'ordre plus que jamais d'actualité... En second lieu, les initiatives de Manuel Valls constituent une agression frontale à la feuille de route d'Aiete. Des personnalités internationales comme Kofi Anann —ancien secrétaire général de l'ONU—, Jonathan Powell —ancien secrétaire d'Etat de Tony Blair, et artisan des accords de paix en Irlande du Nord—, Gro Harlem Brundtland —ancienne premier ministre de Norvège, à laquelle ont été officialisés le concept de développement durable— et même Pierre Joxe —ancien ministre de l'intérieur français— ont affirmé que la résolution du conflit en Pays Basque passait par la négociation et le dialogue. Mais Manuel Valls a raison malgré eux et par-dessus eux: pour lui, la seule solution c'est la répression policière. Nous sommes engagés dans un processus historique, dans le «double sens» du terme: vis-à-vis du passé, nous cherchons à mettre fin à une séquence de quarante ans de conflit armé, mais aussi vis-à-vis de l'avenir, nous

voulons construire un Euskal Herria offrant un cadre du vivre ensemble pacifié basé sur le respect des droits démocratiques dont celui du droit de décider du Pays Basque. A ce titre, que peuvent bien penser des jeunes de 15-20 ans face au mépris et aux provocations brutales du ministre de l'intérieur en plein processus de paix? L'attitude de Manuel Valls est totalement irresponsable! Pitoyables aussi ses réponses dans *Sud Ouest* de dimanche dernier: «je n'ai pris aucune décision». Comme si la brigade de gendarmerie locale de Mauléon pouvait prendre seule l'initiative de livrer Aurore aux espagnols sans que la hiérarchie du ministère de l'Intérieur n'en soit informée! Et d'où vient donc l'ordre de constituer un convoi leurre pour faire croire que la livraison d'Aurore se réalisait par la vallée d'Aspe (au lieu de Biriatou)? F. Fillon de passage en Pays Basque le week-end dernier confirme (cf *Sud Ouest* de lundi) qu'il y avait une forme d'accord tacite pour ne pas livrer Aurore aux espagnols (après l'épisode de l'arrestation ratée de juin 2011). Valls a fait sciemment ce que Guéant s'était refusé de faire, et cela en plus, aux lendemains d'Aiete... mais il n'est même pas capable de l'assumer pleinement: lui n'a pris aucune décision. Comme le souligne un dessin humoristique du *Journal du Pays Basque* (édition de mardi), Aurore aurait extradée à l'insu de son plein gré... Encore une fois c'est pitoyable! Et maintenant que faire? Comment aller de l'avant? Premier aspect fondamental: plus que jamais il faut que la mobilisation en faveur du processus de paix se renforce. Dans cet objectif, la manifestation de samedi pour les preso représente



**Le pouvoir parisien doit montrer une disposition à écouter et entendre la volonté de reconnaissance politique et institutionnelle exprimée par la grande majorité de la société civile et des élus.**

un rendez-vous qui revêt un caractère majeur et donc incontournable. Pas une personne ne doit manquer à l'appel pour cette manifestation. Il faut qu'Aurore sorte de prison, mais aussi tou(te)s les prisonnier(e)s politiques basques! Nous devons faire bouger l'Etat français de sa position, et l'obliger à s'inscrire positivement dans le processus de paix. Le cas d'Aurore montre que nous devons passer à une étape qui va au-delà des accords «tacites». Il nous faut des accords de nature politique qui entérinent à court terme la fin de toute répression policière, le démantèlement des procédures d'exception (dont le MAE) qui entravent l'activité politique, des premières mesures de libération de prisonniers, la possibilité pour les réfugiés de retourner dans leurs foyers. Il nous faut également un changement d'attitude du pouvoir parisien et l'instauration d'une relation avec le Pays Basque basée sur le respect et une disposition à écouter et entendre la volonté de reconnaissance politique et institutionnelle exprimée par la grande majorité de la société civile et des élus d'Iparalde. Le combat sera rude, mais nous n'avons pas d'autre issue que de le gagner.

## Sur votre agenda

Azaroa:

- **Vendredi 9, 18h15, BAIONA** (Médiathèque). Conférence de Xabi Paya "Bertsularitzaz.../Du Bertsularisme..."; projection du documentaire "Ikuska 18" sur le bertsularisme.
- **Vendredi 9, 21h, MIARRITZE** (Le Royal). Soirée de présentation de l'eusko, monnaie locale basque, organisée par Euskal Moneta. Présentation du film "Le

*Capital*" réalisé par Costa-Gavras, suivi du débat "solution locale à un désordre global".

- **Samedi 10, 10h, BAIONA** (départ devant l'Office de tourisme). Visite de Bayonne en basque. Avec Lucien Etxezaharreta et deux bertsularis, Ortz Murua et Maddi Ane Txoperena.
- **Larunbata 10a, ar. 5.30, BAIONA** (Lauga sala). Xiberoa, Lapurdi eta Baxenabarreko Bertsulari Xapelketako finala.

## A nos lecteurs

**C**OMME vous le savez, notre hebdomadaire fonctionne exclusivement grâce à l'investissement de bénévoles. La disparition brutale de notre ami Jean-Michel Colson laisse un vide dans l'équipe chargée de la gestion administrative d'*Enbata*. Nous recherchons deux bénévoles pour assurer la gestion des abonnés. Cette gestion nécessite une demi-journée de travail par mois, le lundi ou le mardi, dans les locaux du journal à Bayonne. La formation est rapide et peu fastidieuse. Pour nous contacter: en nous rendant visite dans nos locaux 3 rue des Cordeliers à Bayonne le lundi ou le mardi. Par téléphone le lundi et mardi au 05 59 46 11 16 ou par Email: [enbata@wanadoo.fr](mailto:enbata@wanadoo.fr)

## Sommaire

- **CAHIER N°1 ENBATA**  
Aurore Martin livrée à l'Espagne ..... 4, 9, 10 et 11  
Lettre au Président de la République ..... 11
- **CAHIER N°2 «ALDA!»** ..... quatre pages de 5 à 8

■ **Enbata**, hebdomadaire politique basque, 3 rue des Cordeliers, 64100 Bayonne. Tél.: 05 59 46 11 16 – Mail: [enbata@wanadoo.fr](mailto:enbata@wanadoo.fr)  
**Abonnement d'un an:** 60€  
**Responsable de la publication:** Jakes Abeberry. **Dessins:** Etxebeltz.  
 Imprimerie du Labourd, ZI Saint-Etienne à Bayonne.  
 Commission paritaire n°0317 C 87190